

« Mettre en œuvre des mesures de marketing et de relations publiques »

4 jours en entreprise de pratique commerciale ou 32 heures en plusieurs soirées + travail à domicile

Répond au domaine de compétences opérationnelles 1.1.4 VAE

Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Mandats à réaliser sur site : <ul style="list-style-type: none"> ○ Positionnement de l'entreprise ○ Etude de marché ○ Prix de vente ○ Statistiques • Réalisations concrètes qui pourront être jointes au dossier de validation d'acquis. Ces documents seront validés par les formateurs et votre coach.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 1.1.4.1 Etre capable d'analyser le marché et la situation conjoncturelle de son entreprise dans des domaines centraux. • 1.1.4.2 Etre capable d'utiliser de manière ciblée des instruments de marketing afin d'acquérir et de fidéliser le client. • 1.1.4.3 Etre capable d'établir des statistiques permettant d'évaluer les programmes d'acquisition et de fidélisation de la clientèle. • 1.1.4.4 Etre capable de calculer les coûts de fabrication, le prix de revient et la marge de produits choisis, en suivant des indications détaillées.
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Travail pratique en entreprise de pratique commerciale avec l'aide de procédures, d'un team en place ou des coachs de l'entreprise. • Soutien personnalisé et externe à l'entreprise par un coach.
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Personne visant une validation d'acquis menant au CFC d'employé de commerce
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche VAE en cours
Attestation délivrée	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance d'acquis de l'entreprise de pratique commerciale validée par Helvartis Pour que l'attestation de cours soit délivrée, le participant devra avoir suivi l'ensemble de sa formation et apporter la preuve de sa réussite dans les modules suivis.
Prix	<ul style="list-style-type: none"> • CHF 950.— • En étant ou devenant membre SEC La Chaux-de-Fonds • Neuchâtel, vous profitez d'un remboursement de vos frais de formation allant jusqu'à 25% (sur décision de la commission du fonds de formation)
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise de pratique commerciale de votre région (ayant obtenu la validation officielle de Helvartis pour dispenser les formations VAE)
Horaire	<ul style="list-style-type: none"> • Fixé avec les personnes formées • En journée (Ce cours peut être proposé en soirée dans certaines de nos structures)